



Meilleurs Vœux2024



Le Petit St Martinois

Janvier 2024

L'année 2024 a pris son allure de croisière. A peine la période des vœux passée, nous voilà plongés dans la clôture budgétaire de l'année 2023 et dans la préparation du budget 2024.

Cette année sera très importante car elle verra le lancement de notre projet d'espace multiservices avec le choix d'un architecte dont le rôle sera de trouver les moyens techniques les plus performants pour mettre en œuvre le projet initialement prévu.

La construction de cet espace multiservices est essentielle pour l'avenir de la commune et ce sera le dernier « gros chantier » de mon dernier mandat municipal.

Vous êtes nombreux à nous signaler des nids de frelons asiatiques, vides actuellement, aussi sachez que nous continuerons à prendre en charge leur destruction et que nous avons également commandé des pièges à reine, lesquelles commenceront à sortir au printemps.

Vous le savez sans doute, depuis peu nous avons un nouveau 1^{er} ministre, jeune et actif, si l'on en juge son action, courte mais marquante, en tant que ministre de l'Éducation nationale. Espérons que son action ne se bornera pas seulement à de la communication mais sera parsemée d'actions d'envergure afin de nous libérer de la surcharge bureaucratique, des autorisations préalables, des schémas directeurs en tout genre, pour retrouver de l'autonomie fiscale et décisionnelle et, donc, de la performance publique.

Cela libérerait aussi l'Etat de toutes ses missions inutiles et entravantes qui l'empêchent de bien mener ses missions de base, celles où nous l'attendons, notamment régaliennes (sécurité et justice), d'aménagement du territoire, de santé et d'instruction publique.

Le Conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles, une très bonne année 2024, que les valeurs de paix et d'humanité que nous portons, nous permettent d'œuvrer pour que la paix et la réconciliation entre les Hommes triomphent.

Joëlle Richaud

Vie de la Commune

Vœux du Maire

Madame le Maire a présenté ses vœux le samedi 6 janvier à 16h30 en présence du Sénateur Jean-Baptiste BLANC, du Président de COTELUB Robert TCHOBDRENOVITCH, de la Conseillère Départementale et vice-présidente du Parc du Luberon Noëlle TRINQUIER, des collègues maires et élus et bien évidemment des habitants de la commune.

A l'issue du discours, les gâteaux des rois ont régalé les papilles des invités.



Commerces

Une étude de marché a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse dont la conclusion est la suivante : « *Au regard des documents d'analyses présentés et afin de pouvoir proposer la diversité de l'offre souhaitée par la commune, il est recommandé d'orienter l'offre de la polarité vers un bistrot multiservices.* »

Nous travaillons sur la formule la plus appropriée pour mettre en adéquation les surfaces nécessaires et lancer la consultation d'un architecte. Nous avons contacté la personne en charge du label « Bistrot de Pays » pour en connaître tous les arcanes. Ce lieu aura pour vocation de devenir un espace multiservices. En attendant, le terrain sur lequel ils seront installés a été acheté avec l'aide financière du Département à hauteur de 71 400,00 €.

Energies Renouvelables

La consultation lancée auprès de la population a connu un joli succès. Nous avons reçu 72 réponses dont 69 positives.

Pour les personnes qui ne l'aurait pas vue, bien que nous ayons distribué le document dans toutes les boîtes aux lettres, il s'agit de proposer notre candidature auprès de la Préfecture de Vaucluse en proposant la parcelle C 886 pour l'installation d'ombrières. Nous ne sommes pas sûrs que notre proposition soit retenue mais nous aurons la satisfaction d'avoir participé à l'effort consistant à multiplier par 3,5 la puissance des ENR déjà installées en Vaucluse.

Bien évidemment, dans l'éventualité où nous serions retenus, nous aurons toujours la possibilité de refuser s'il s'avérait que la proposition de l'Etat ne corresponde pas à nos souhaits (ombrières esthétiques).

Bas du Castelas

Les travaux sont terminés et le site en service pour la plus grande satisfaction des chauffeurs de bus.

Le coût de cette opération s'élève à 183 000 € :

- L'Etat a participé à hauteur de 71 263,76 €,
- La Région Sud pour 43 143,00 €,
- Les amendes de police pour 24 500,00 €.
- L'autofinancement communal s'est élevé à 44 000 €



Compostage

Des bacs de compostage sont mis à disposition des habitants. Ils sont exclusivement destinés aux déchets ménagers.

Afin de garantir leur bon fonctionnement, n'hésitez pas à consulter les affiches apposées. En particulier, ne pas remplir ce bac d'apport de feuilles et branches tel que constaté sur l'aire en fond du marché.



Nettoyons le Sud

Nous renouvellerons l'opération le 13 avril 2024 : N'hésitez pas à y participer !

L'année dernière, l'opération « Nettoyons le Sud » a permis de ramasser 50 tonnes de déchets dans plus de 200 communes de notre territoire !

En 2024, le rendez-vous est pris pour relever le défi et réunir toujours plus de communes, d'associations et de citoyens. Prenez part à une journée positive et festive et œuvrez avec la Région Sud et votre commune en faveur du zéro déchet.



Propreté de la commune

La commune est confrontée à la recrudescence des déjections canines alors que nous mettons des sacs de ramassage à disposition des propriétaires de chiens. Or, très peu les utilise car il est plus facile d'ouvrir la porte matin et soir pour que le chien se débrouille tout seul.

Par ailleurs, à plusieurs occasions nous avons vu des chiens sans maître se rendre dans l'aire de jeux des enfants alors qu'elle est interdite aux animaux.

Rappel : Le maître est responsable de son animal !



**STOP aux déjections canines dans les rues du village.
Tout chien trouvé errant sans maître sera envoyé à la fourrière.**

Lutte contre les incivilités

Certaines caméras sont opérationnelles. Nous espérons que cela mettra fin aux dégradations diverses et aux dépôts d'encombrant sur les sites de tri sélectif. Nous aurons la possibilité de vérifier que le tri sélectif a bien été réalisé et que les cartons pliés seront bien déposés dans le container à carton, que des cartons de bouteilles vides ne seront plus déposés au pied des containers...

Pour rappel, le ramassage des encombrants est gratuit. Il suffit de téléphoner à Cotelub de 9h à 12h au 04 90 07 48 12 pour demander le passage du camion. L'enlèvement des encombrants se fait tous les mardis sauf exception.

Infractions au code de l'urbanisme

Devant la recrudescence de travaux réalisés sans document d'urbanisme ou sans respect des permis de construire ou des déclarations préalables déposés, un arrêté a été pris fixant une astreinte financière jusqu'à régularisation après un délai accordé pour remise en conformité.



En cas d'infraction, la procédure sera la suivante :

- Un procès-verbal d'infraction sera dressé,
- Un courrier de procédure contradictoire préalable à l'édition d'un arrêté de mise en demeure sur le fondement de l'article L.481-1 du Code de l'Urbanisme,
- Arrêté portant mise en demeure (L.481-1 du Code de l'Urbanisme) de mise en conformité
- Courrier de procédure contradictoire préalablement à la liquidation de l'astreinte sur le fondement des articles L 481-1 et L 481-2 du Code de l'Urbanisme

Arrêté affiché dans les panneaux d'affichage ou consultable sur le site saintmartindelabrasque.com

Logement : MaprimeAdapt', nouveau dispositif de l'Etat

Depuis le 1er janvier 2024, MaprimeAdapt' devient l'aide à la pierre unique sur tout le territoire en lieu et place des aides actuelles de l'Anah (agence nationale pour l'habitat), de la Cnav (caisse nationale d'assurance vieillesse) et du crédit d'impôt.

Cette aide bénéficie aux propriétaires occupants et aux locataires du parc privé à partir de 70 ans, sans condition de perte d'autonomie, dans la logique de la prévention.



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

Comité Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Halloween, la fête des Lumières et le colis de Noël de nos aînés où un repas au restaurant O 'Mirail ont été organisés par le CCAS.



Vie sociale & associative

La Boule St Martin

Joueurs de pétanque « A vos marques » !

Reprise ses concours inscrits au calendrier officiel :

- Samedi 16 mars 2024 après-midi
- Samedi 20 avril 2024 après-midi
- Samedi 04 mai 2024 après-midi
- Mercredi 08 mai 2024 après-midi
- Samedi 11 mai 2024 après-midi
- Samedi 08 juin 2024 après-midi
- Samedi 24 août 2024 toute la journée



La Gymnastique Volontaire St Martin-La Motte : Sport & Plaisir

Les fiches d'inscription sont disponibles en Mairie (La Motte ou St Martin)

- **LA MARCHÉ ACTIVE : Lundi de 10 h à 11 h (Etang de la Bonde)**

Cette activité se pratique autour de l'étang de la Bonde à raison d'une séance d'une heure par semaine. Chaque participant bénéficie d'un suivi personnalisé réalisé par l'animatrice diplômée.

- **LA GYM DOUCE : Pilates le mardi de 16 h à 17 h (Salle des fêtes La Motte)**

La gym douce consiste à réaliser des exercices non agressifs pour les articulations, pour la colonne vertébrale, pour les épaules avec une sollicitation cardio-vasculaire modérée.

- **LA GYM PLEIN AIR : Mercredi de 9 h 45 à 11 h (Etang de la Bonde)**

Lutte contre le stress, attitude positive, souplesse et perte de poids.

- **LA MARCHÉ PLAISIR : Jeudi de 14 h à 16 h ou de 9 h à 17 h (En fonction du temps et des saisons) pour 2h30 à 3h de marche bien être.**

- **LA MARCHÉ SPORTIVE : Mardi à la journée avec du dénivelé (Environ 600m).**

- **LE STRETCHING : Vendredi de 15 h à 16 h au foyer de St Martin**

Le stretching permet d'améliorer sa souplesse au quotidien, son maintien, sa posture et d'éloigner les douleurs chroniques.



Contact : Claude SABART - 06 08 86 16 35 - Email : emiga.com@wanadoo.fr



Les Enfants d'Abord en Sud' Lub'

Depuis 2018, avec le soutien des communes et des enseignants, la présence de nos adhérents et de leur enthousiasme sans faille, l'association "Les Enfants d'abord en Sud Lub'" organise divers événements, dont les profits sont reversés chaque année aux coopératives scolaires des écoles de Saint Martin de la Brasque et de Peypin d'Aigues. En 2024, nous projetons d'organiser avec les équipes enseignantes un Loto des Écoles qui aura lieu à Peypin d'Aigues au mois de mars, avec à la clé bien sûr de nombreux lots à gagner, et le plaisir d'y passer un moment chaleureux et convivial avec le plus grand nombre !

Suivez-nous sur facebook : Les Enfants d'abord en Sud Lub'



Les Enfants d'Abord en Sud Lub' - Association Loi 1901 - RNA W841003411 - SIREN 89748550400012 - APE 9499Z, 431C, impasse du Moulin, 84760 St Martin de la Brasque

Marché paysan et Marché artisanal

Reprise prévue le dimanche 28 avril avec les premiers légumes printaniers, les fromages de chèvres et tous les artisans qui seront à votre écoute.



Sans oublier la buvette tenue par les associations.

La maison des soins

La maison des soins rassemble plus de 340 adhérents et regroupe une vingtaine de thérapeutes professionnels bénévoles qui proposent des soins.



Le prix des consultations est fixé en fonction du quotient familial.

Tout savoir sur la Galette des Rois



A cette époque de nombreuses associations fêtent le début d'année avec la « Galette des Rois ».

Indissociable de l'Épiphanie, la galette des Rois, parisienne ou provençale, arrive sur toutes les tables françaises au début du mois de janvier.

Mais savez-vous **d'où vient la tradition de la galette des Rois** ? Pourquoi on tire les rois ?

Célébrée le 6 janvier chez les catholiques et le 19 janvier par les orthodoxes, l'Épiphanie célèbre l'arrivée des Rois mages à Bethléem, venus célébrer la naissance du Messie. Dans cette histoire de Rois mages, il n'y a ni galette ni fève ! Cette tradition n'a rien à voir avec le christianisme mais viendrait plutôt de l'époque romaine, en hommage aux Saturnales, des fêtes qui célébraient Saturne, le dieu du temps et le soleil.



A l'occasion de ces fêtes, un repas était partagé entre les maîtres et les esclaves. On glissait alors une fève (un haricot) dans un gâteau dont l'aspect rond et doré symbolisait le soleil. Celui qui tombait sur la fève devenait « Prince des Saturnales » et pouvait obtenir ce qu'il souhaitait pendant une journée, devenant le roi d'un jour.

La fève était l'un des symboles du solstice d'hiver car c'est le premier légume qui pousse au printemps. Par ailleurs, la fève donne la vie en germant, ce qui en faisait un légume très important chez les Grecs et les Romains. La coutume de l'élection du roi est aussi attestée à partir du XIV^e siècle, le Roi devait alors payer une tournée à la table, on parlait alors du « roi boit ». Mais certains rois avarés qui voulaient éviter de payer la tournée générale, avalaient la fève. Pour éviter toute triche, on l'a donc remplacée par un petit morceau de porcelaine.

En 1875 arrivent les fèves en porcelaine de Saxe puis, en 1913, celles qui sortent des ateliers de Limoges. Quant aux fèves publicitaires, elles arrivent au début du XX^e siècle. Enfin, c'est en 1960 que les fèves en plastique ont fait leur apparition, moins chères elles ont été de plus en plus répandues, notamment dans les galettes industrielles.

Environnement & Sécurité

Quelles sont les principales pressions qui menacent la biodiversité ?

(Source : Agence Régionale de la biodiversité-Environnement)

1. La destruction et l'artificialisation des milieux naturels

La destruction et l'artificialisation des milieux naturels sont principalement dus, à l'échelle mondiale, à l'intensification et à l'extension de surfaces agricoles qui conduisent au déboisement de vastes surfaces forestières. En France, ils se traduisent notamment par l'artificialisation, **c'est-à-dire par la perte d'espaces, principalement agricoles, ou naturels ou forestiers.**

Ils conduisent à la destruction, la dégradation et la fragmentation des habitats (abrasion des fonds marins, mise en culture de prairies, pertes de connectivité, perturbation de l'hydrologie), le dérangement des espèces, la dégradation des sols, de leurs fonctions et de leur biodiversité. Les sols ou le milieu ne peuvent plus jouer leur rôle (héberger des espèces, capter du CO₂, etc.).



2. La surexploitation des ressources naturelles et le trafic illégal

Surpêche, déforestation, braconnage...il s'agit des situations où nous utilisons de façon excessive les ressources naturelles (eau, bois, énergie, produits agricoles...).

Cela concerne des activités qui prélèvent trop dans le milieu naturel, au-delà de ce que le milieu peut régénérer. Cela concerne notamment certaines pratiques agricoles ou la surpêche, des activités de chasses non gérées, la déforestation, les sur-prélèvements par les activités récréatives, etc.



3. Le changement climatique global

Le réchauffement climatique en cours modifie, perturbe ou menace le monde vivant : l'aire de répartition des espèces animales et végétales se déplace, certains cycles végétatifs s'accélèrent.

Le climat est lui-même déséquilibré par les activités humaines qui émettent trop de CO₂ et de gaz à effet de serre. Le changement climatique contribue à **modifier les conditions de vie des espèces, les forçant à migrer ou à adapter leur mode de vie**, ce que toutes ne sont pas capables de faire ;



4. Les pollutions des océans, eaux douces, sol et air

Il s'agit des **pollutions des milieux aquatiques, de l'air, des sols par des substances dangereuses** (pesticides, métaux lourds, etc.), des pollutions émergentes (résidus médicamenteux, nanoparticules, ondes électromagnétiques, etc.), la pollution par les macro-déchets (notamment ceux qui se retrouvent en mer et dans les organismes marins), la pollution des milieux par les microplastiques, la pollution sonore (notamment par les transports terrestres et maritimes) ou la pollution lumineuse. Elles détruisent ou modifient les écosystèmes et les espèces.



5. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes sont à l'origine d'impacts multiples affectant les espèces indigènes, le fonctionnement des écosystèmes et les biens et services qu'ils fournissent.

Ces espèces sont également à l'origine d'impacts négatifs importants pour de nombreuses activités économiques et pour la santé humaine.

Elles constituent une menace pour près d'un tiers des espèces terrestres menacées et sont impliquées dans la moitié des extinctions connues.



Frelons Asiatiques

La présence du frelon asiatique s'est fortement développée depuis deux-trois ans en Vaucluse, au point de mettre en danger le travail de nos apiculteurs, l'ensemble des pollinisateurs et la sécurité des administrés. L'ensemble des frelons asiatiques d'un nid consomme environ 10 kg d'insectes par an dont 38 % d'abeilles domestiques, ce qui en fait un dangereux prédateur pour la nature et un danger pour l'homme. Le groupement de Défense Sanitaire Apicole et le Syndicat des Apiculteurs se sont regroupés et lanceront en février 2024 une vaste campagne de piégeage massif.

La commune va acheter des pièges qui seront à la disposition des habitants et continuera à prendre en charge la destruction des nids existants et occupés.

Cinq espèces d'oiseaux à observer en hiver (et à protéger de vos chats !)

- Chardonneret élégant. *Carduelis carduelis*. ...
- Mésange bleue. *Cyanistes caeruleus*. ...
- Moineau domestique. *Passer domesticus*. ...
- Pinson des arbres. *Fringilla coelebs*. ...
- Verdier d'Europe. *Carduelis chloris*.
- Et d'autres....

Ils ont les plumes comme isolant. Leur structure emprisonne l'air chaud et le conserve à proximité du corps. Lorsqu'il fait vraiment très froid, les oiseaux ébouriffent leurs plumes, maximisant ainsi cette couche d'air chaud.

En hiver, les oiseaux brûlent un grand nombre de calories pour maintenir leur température corporelle. Ils ont donc besoin d'une alimentation riche. Graines : de tournesol, le blé concassé, le millet, l'avoine, le chènevis (chanvre), le maïs concassé...

La LPO conseille aux Français de les nourrir uniquement en période de froid prolongée, soit de novembre à fin mars. Leur donner à manger en dehors de cette période peut causer de nombreux problèmes.

Attention : vos chats en sont friands : principalement les mésanges, le merle, le rouge-gorge. Le chat est l'une des 3 principales causes de mortalité des oiseaux de jardin. 75 à 800 millions sont tués chaque année en France par les chats, 1,3 à 4 milliards aux États-Unis.



Moineau domestique

Chardonneret



Pinson des arbres



Verdier d'Europe

Mésange bleue



Intercommunalité

Cotelub



Les compétences de COTELUB sont fixées par les statuts. Ils définissent les champs d'intervention de l'intercommunalité. Aujourd'hui, Cotelub exerce 11 compétences :

- Le développement économique du territoire communautaire,
- L'aménagement de l'espace communautaire,
- La création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire (Zones d'Activités),
- Le soutien à l'agriculture,
- L'élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés,
- La construction et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire,
- Le développement social, culturel, sportif et de loisirs, des jeunes de 12 à 18 ans,
- La construction, aménagement, entretien et gestion des crèches, des relais assistantes maternelles d'intérêt communautaire et du ou des Lieux d'accueil enfants parents,
- Le tourisme,
- La gestion des milieux aquatiques et prévention inondation (GEMAPI),
- La mobilité.

Cotelub est à la recherche d'une Directrice Générale des Services, suite au départ de Frédérique Roger pour mutation. Tous nos remerciements à Frédérique pour ses 20 ans de service.

Parc Naturel Régional du Luberon

Il est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe :

- 78 communes
- Les communautés de communes et d'agglomération
- Les conseils départementaux des Alpes de Haute Provence et de Vaucluse
- Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

Pour assurer le fonctionnement du Parc et mettre en œuvre la charte, le comité syndical s'appuie sur une équipe technique d'une cinquantaine de personnes.

La nouvelle charte 2024-2040 a été l'occasion de mener une réflexion approfondie sur les enjeux liés à la biodiversité dans les espaces naturels ou humanisés.

A travers son programme d'actions éducatives, le parc du Luberon continue de faire des jeunes générations une priorité de sa mission de mobilisation des publics : site d'accueil, cycles d'intervention sur le territoire de vie des élèves, séjours de découverte..... De nombreux formats d'action sont proposés aux enseignants.

« La Thomassine » est un véritable écrin de verdure, dans les collines de Manosque, ouvert au public, où sont conservées plus de 400 variétés régionales de fruits.

Elle est devenue également refuge LPO (ligue de protection des oiseaux)



Le Syndicat de l'eau Durance Luberon

Il assure :

- L'exploitation, la maintenance et les investissements sur les ouvrages de production et de distribution d'eau potable pour le compte des 3 EPCI qui lui ont transféré leurs compétences. Il représente une population de près de 55 000 habitants soit près de 25 600 abonnés desservis par un linéaire de 700 km de réseau d'eau potable. Ses ressources en eau proviennent principalement de la nappe alluviale de la Durance (75%) grâce à deux champs captants situés sur Pertuis et Mérindol ainsi que d'eau de surface prélevée directement dans le lit de la Durance (25%). C'est ainsi que 4.5 millions de m³ sont produits par an en moyenne.
- L'exploitation, la maintenance et les investissements sur les réseaux et ouvrages d'assainissement pour le compte des 3 EPCI qui ont transféré leurs compétences (collecte, traitement et évacuation des boues). Le Syndicat Durance Luberon dispose d'un linéaire en matière de réseau d'eaux usées de 222 km desservant environ 43 800 habitants soit environ 19 900 abonnés à l'assainissement collectif.
- Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** qui lui a été transféré par les communes de COTELUB et celles de La CA Luberon Monts de Vaucluse. La ville de Pertuis n'adhère pas à ce service de proximité qui a été mis en place en 2004 et concerne environ 13500 usagers soit une moyenne de 6000 installations non collectives.



Télérelève

Compteur d'eau : La télérelève arrive sur notre commune.

Cette opération est entièrement prise en charge financièrement par le Syndicat Durance Luberon. Elle sera réalisée par le groupement d'entreprises BIRDZ, VEOLIA et CHAPUIS et nécessitera une intervention sur votre compteur d'eau. Un courrier vous sera adressé en amont de la mise en place de la télérelève sur votre commune afin de préciser la démarche à suivre :

- **Votre compteur d'eau est situé à l'extérieur de votre propriété :** Votre présence n'est pas nécessaire. Un courrier vous sera adressé en vous indiquant la date d'intervention du technicien.
- **Votre compteur est situé à l'intérieur de la propriété :** Votre présence sera nécessaire afin que le technicien puisse avoir accès à votre compteur. Pour cela, un rendez-vous vous sera fixé avec les entreprises VEOLIA et CHAPUIS, en charge de l'installation de la télérelève sur le territoire.

Etat- Civil

Décès

CATHERINE Alain le 06 décembre 2023 – 67 ans

Contacts & Informations administratives

Secrétariat : ouvert de 8h/12h du lundi au vendredi et de 13 h 30 à 17 h 00 le vendredi

Tél : 04 90 77 61 02 de 8h à 12h – Courriel : mairiestmartin3@orange.fr

Conseils municipaux : PV consultables en mairie ou sur www.saintmartindelabrasque.com

Conseils municipaux : 15/01 – 19/02 – 18/03 – 15/04 – 13/05 – 01/07

Architecte conseil : permanences les 12 et 26/01 – 09 et 23/02 à 15h30 en mairie 04 90 77 61 02 -

Conseillère Départementale : Noëlle Trinquier : 07 86 91 76 64 / 04 90 77 61 02

Présente en mairie le 26 janvier à 11h – pour les autres permanences appeler la mairie.

Député : Jean-François Lovisolo : 06 61 91 74 10 – jean-francois.lovisolo@assemblee-nationale.fr -

Messe à St Martin : 21/01 – 18/02 – 17/03 – 21/04 – Pas de messe en mai car Pentecôte et communions

Prochaine parution du PSM : mai 2024. Articles à remettre avant le 26/04/2024

Permanences de la Gendarmerie : pas encore communiquées.

Bibliothèque Communale : Le bibliobus passe régulièrement et les rayons regorgent d'ouvrages récents. Contact pour RDV : Frédérique : Biblio.stmartin@gmail.com

Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024

Les 2 agents recenseurs sont Chantal Volluet et Marie-France Andreis.

Ce recensement est très important pour la commune car il définira la population légale dont dépendra la participation de l'Etat au budget communal car basée pour un item sur la population.



Elections européennes

Le 9 juin 2024

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales